

## PV de l'assemblée générale du 21 mars 2018

Tenue à 20h à la Maison de Paroisse des Croisettes, Epalinges.

Présents : 24 membres

Excusées : Joëlle Clopath, Martine Meulemans, Diana Kaufmann, Marisa Dürst, Thérèse Rossier, Sophie Lengacher.

La séance est ouverte à 20 heures avec les mots de bienvenue du président Yves Delacrétaz qui propose à chaque membre présent de se munir d'un exemplaire du rapport d'activités. Il rappelle que ce document a un double but : retracer les activités de l'année et être un outil de communication.

### Adoption du PV de l'assemblée générale du 29 mars 2017.

Le PV est adopté sans remarque.

### Rapport d'activités

Les diverses activités du GAMEP sont résumées dans le document « Gamep: rapport d'activité 2017 ». Il est rappelé que nous avons dû adapter nos activités à différents changements : fermeture de l'abri, fermeture du Chalet-à Gobet, ouverture des Terrasses avec accueil de familles avec enfants et mise en place de soutien scolaire, enfin ouverture d'un immeuble à au Chalet-à Matthey, pouvant recevoir 12 familles.

Relevons en particulier le gros travail de Monique Mischler et Chantal Ebongué qui ont rédigé une pétition qui sera adressée à Mme Sommarugua prochainement demandant de préserver le droit d'asile des Erythréens en Suisse.

Cerise sur le gâteau : le prix du Mérite social 2017 de la commune d'Epalinges a été attribué au GAMEP. C'est le travail de l'ensemble des bénévoles qui est ainsi reconnu.

### Comptes de l'exercice 2017

Le budget 2017 prévoyait une perte de l'ordre de 3'000,-. En effet, nous souhaitons consommer progressivement le montant de 10'000,- qui nous a été offert par Denner en 2015. Les comptes sont présentés et affichent une perte minimale de CHF 120,- s'expliquant par la générosité des bénévoles qui souvent ne se font pas rembourser. Ces généreux donateurs sont remerciés et il est rappelé de ne pas hésiter cependant à l'avenir à demander remboursement des dépenses faites.

Après vérification des comptes par Robert Fardel et Pierre Voirol, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge à la trésorière.

### Budget 2018

Le budget est adopté à l'unanimité avec une perte reportée de CHF 3800.- .

### Election du comité

Les huit membres du comité 2017 se représentent en 2018. Il n'y a pas d'autre candidature.

L'assemblée réélit le comité actuel en bloc, par acclamation. Le comité 2018 reste donc constitué de :

- Yves Delacrétaz, président
- Rosemarie Jalanti, trésorière
- Marianne Chappuis
- Joëlle Clopath
- Diana Kaufmann

- Martine Meulemans
- Emmanuel Schmied
- Monique Mischler

## Election des vérificateurs des comptes

Robert Fardel se retirant après 3 années de vérification des comptes, l'assemblée le remercie pour son travail. Chantal Ebongué et Pierre Voirol sont nommés vérificateurs et René Leresche accepte la place de suppléant.

## Communications du comité

Marianne Chappuis signale qu'elle est toujours disponible pour expliquer quelles sont les démarches à entreprendre pour engager un requérant. Elle rappelle que l'EVAM offre des meubles neufs, un aspirateur et un tapis pour les requérants qui s'installent, cela revient moins cher souvent que de réparer...

Yves Delacrétaz lance un appel pour trouver une personne qui accepterait de s'occuper de notre site web. Il a été mis en place par le fils d'Eva Roth, il faut trouver quelqu'un qui le fasse vivre. Mme Gros accepte de s'en occuper.

## Divers et propositions

En complément à ces activités, Marco Lapaire souligne que les requérants du Chalet-à-Gobet ont été dispersés, dans de nouveaux foyers ou dans des appartements, et que lors de leur déménagement, il est parfois utile de trouver un véhicule de transport ainsi qu'un lieu de stockage provisoire, en particulier pour entreposer des meubles offerts par des particuliers.

Il signale également que Mme Chave ouvre sa maison pour les cours et les appuis de français, il manque toutefois des bénévoles qui sont difficiles à recruter. Il a publié un appel dans le journal de la Société de développement (SDLJ) et demande si on pourrait faire de même dans le journal d'Epalinges.

Rosemarie Laurent rappelle que l'EPER conduit depuis 5 ans une action de jardins potagers pour intégrer les requérants. Malheureusement toutes les places sont déjà prises pour cette année. Y penser l'an prochain.

Gabrielle Michel rappelle qu'il y a encore quatre places d'apprentissage pour former des requérants dans le cadre de l'action smoothie-nomade, avec cours de français, de mathématiques, d'hygiène et de communication, engagement de 4-8 semaines (responsable Eva Roth, téléphone 079 267 12 43).

Michèle Saxer rappelle la recherche de vélos en bon état et des casques, en particulier pour les jeunes enfants des Terrasses.

Concernant l'asile, Marco Lapaire signale un article de la revue Horizons (recherche académique suisse) qui explore les mécanismes par lesquels le système institutionnel influence les auditions des requérants <https://www.revue-horizons.ch/2018/03/08/asile-le-systeme-influence-les-decisions/>.

Enfin Chantal Ebongué fait circuler une pétition de l'EPER demandant des voies sûres pour sauver des vies: voies d'accès légales pour 10'000 places pour des Syriens.

La séance est levée à 21h15 et suivie d'une verrée.